

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 03 juillet 2020

L'An deux mille vingt,
le 03 juillet à quatorze heures trente,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 juin 2020 s'est réuni à la mairie.

Etaient présents:

Patrick ARNOUX, Armelle BESSE, Damien MONTAVI, Jean-Claude MOREL, Francette PAGES, Ginette PAULET, Roland PEPIN, Christian PLANQUE, Yannick THIERCY, Isabelle THIOULOUSE, Hervé VERNET

Election du Maire :

Jean-Claude Morel est candidat.

Jean-Claude Morel est élu maire de la commune. 9 pour, 2 blancs

Election des adjoints :

Jean-Claude Morel propose la mise en place de 3 adjoints, comme jusqu'à présent. Les fonctions restent inchangées : le premier adjoint s'occupera de la gestion des bâtiments et des employés communaux. Le deuxième adjoint s'occupera de toute la vie sociale de la commune. Le 3ème adjoint viendra épauler le 1^{er} dans ses fonctions.

Election du 1^{er} adjoint :

Roland Pépin et Hervé Vernet sont candidats.

Roland Pépin : 1 voix

Hervé Vernet : 9 voix

1 blanc

Hervé Vernet est élu 1^{er} adjoint.

Election du 2ème adjoint :

Francette Pagès est candidate.

Francette Pagès est élue 2ème adjointe : 9 pour, 2 blancs.

Election du 3ème adjoint :

Patrick Arnoux est candidat.

Patrick Arnoux est élu 3ème adjoint : 9 pour, 2 blancs.

Indemnités des adjoints :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la détermination des indemnités des adjoints est soumise à un vote du conseil municipal. Monsieur le Maire propose de conserver le même rapport entre les différentes indemnités, à savoir: 9,9 % de l'indice 1027 pour le 1^{er} adjoint et 5 % de l'indice 1027 pour les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints. 11 pour.

Délégation du conseil municipal au Maire :

Le conseil municipal valide les délégations suivantes au Maire: réalisation d'avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 15 000 €, passation de contrats d'assurance et acceptation des indemnités de sinistre, délivrance et reprise des concessions dans le cimetière, actions en justice ou défense de la commune dans les actions intentées contre elle. 11 pour.

Désignation des représentants de la commune à la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay :

Le Conseil Municipal désigne Jean-Claude Morel comme titulaire et Hervé Vernet comme suppléant. 11 pour.

Désignations de deux délégués pour le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire :

Le Conseil Municipal désigne Jean-Claude Morel et Hervé Vernet comme délégués pour le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Loire. 11 pour.

Renouvellement du contrat de Pierre Gachon :

Le Conseil Municipal décide de valider le renouvellement du contrat de Pierre Gachon dans les mêmes conditions que précédemment, pour un an et pour une durée annualisée de 24 heures par semaine. 11 pour.